



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2018

Ordre du jour :

- 7230 **Projet de loi portant organisation de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA et modifiant**
1° la loi modifiée du 22 frimaire an VII organique de l'enregistrement ;
2° la loi modifiée du 28 janvier 1948 tendant à assurer la juste et exacte perception des droits d'enregistrement et de succession ;
3° la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat
- Rapporteur : Madame Joëlle Elvinger
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Marc Angel remplaçant M. Franz Fayot, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth

Mme Sandra Denis, du Ministère des Finances
M. Romain Heinen, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Franz Fayot, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

- 7230 **Projet de loi portant organisation de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA et modifiant**
1° la loi modifiée du 22 frimaire an VII organique de l'enregistrement ;
2° la loi modifiée du 28 janvier 1948 tendant à assurer la juste et exacte perception des droits d'enregistrement et de succession ;
3° la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat

Pour l'examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat, il est renvoyé au commentaire des articles du projet de rapport.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission choisit le modèle de base pour les débats en séance plénière.

Luxembourg, le 19 juillet 2018

Le Secrétaire-Administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
Eugène Berger